



Pau, le 19 mai 2025

Rendez-vous avec le DASEN

A notre demande, une délégation de la section départementale du SNES-FSU, a rencontré jeudi 15 mai 2025, M. Malroux, nouveau DASEN (Directeur Académique des Services de Éducation Nationale). Nous avons évoqué plusieurs **situations administratives lourdement dysfonctionnelles** (relations chroniquement non réglementaires de la part des directions vis à vis des personnels) dans nombre d'établissements. Le DASEN s'est montré « attentif » à travailler à les résoudre. Nous resterons vigilant-es et procéderons, si les conditions ne changent pas radicalement, aux interpellations « simples et directes », auxquelles ils nous a convié-e-s.

Quant au retrait intempestif des moyens (poste de principal adjoint) au **collège Jean Sarrailh** de Monein, même s'il a indiqué y porter une « attention vive », il apparaît peu probable (pas impossible) qu'il inverse la « répartition » de la pénurie académique. Le **mouvement** de contestation par l'ensemble de la communauté éducative, avec l'appui des élu.es locaux et des parents d'élèves vendredi 16 mai montre la voie **exemplaire** pour lutter contre la baisse illégitime du nombre des personnels dans les EPLE.

De façon générale, même s'il dispose de « quelques moyens étroits », la phase d'**ajustement** en juin-début juillet d'affectation des moyens de la **rentrée 2025**, fera nécessairement des « déçu-e-s », notamment en milieu urbain.

Les échanges ont enfin porté sur le devenir scolaire des **MNA**, les conditions de préparation des **conseil médicaux**, la gestion de **Pronote** par les CE. Peu d'améliorations se dessinent en perspectives.

Sur tous les sujets de débats et d'abord de contestations, nous continuerons de **porter les revendications des personnels**, avec elles et eux, à leurs côtés.

RDV de carrière :

non au barrage à la classe exceptionnelle !

Le SNES et la FSU se sont opposés au **nouveau cadencement** des rendez-vous de carrière.

Le CSAMEN (comité social d'administration ministériel de l'éducation nationale) a confirmé les orientations et conclusions des GT (groupes de travail).

Si le SNES-FSU acte positivement les nouveaux principes d'avancement à un **rythme plus favorable en classe normale**, qui correspondent à nos mandats, ainsi que la **déconnexion** totale entre **avancement d'échelon et évaluation**, à l'issue de ce CSAMEN, un constat s'impose : il paraît assez évident qu'un choix politique a été fait. Quelques éléments positifs sur les principes d'avancement en classe normale (sans chiffrage de la mesure) contre le **blocage des fins de carrière**, pour des raisons budgétaires mais aussi politiques sur la conception de la carrière des enseignant-e-s et des CPE. Le DGRH (directeur général des ressources humaines) a même affirmé que « *tout le monde n'avait pas vocation à passer au 3ème grade* » ! Pour le SNES-FSU, il n'est pas question d'avoir un rendez-vous de carrière qui fasse office de **barrage** à l'accès à la classe exceptionnelle (d'autant plus que les taux de promotions restent inchangés et à un niveau trop faible), et donc à un traitement à **l'indice le plus élevé** avant le départ en retraite. Les propositions du ministère dénaturent le rôle du rendez-vous de carrière. Il devient synonyme **d'accroissement du contrôle sur la carrière des personnels**. Inacceptable ! D'une certaine manière, le ministère bat en brèche la notion même de carrière et ouvre la voie à une conception libérale de la « méritocratie » avec toute la subjectivité que cela comporte.

Vous trouverez toutes les informations et les analyses du SNES-FSU ici : <https://www.snes.edu/ma-carriere/carriere/rdv-de-carriere-comme-barrage-a-la-classe-exceptionnelle-cest-non/>

Assises de la santé scolaire : se mobiliser de toute urgence !

Ces assises se sont tenues le 14 mai à Paris devant un public d'inspecteur-trices, de chef-fes d'établissement, de conseiller-ères techniques, de médecins, d'assistant-es de service social, d'infirmier-es, de PsyEN EDO et EDA et de représentant-es d'organisations professionnelles. Il ne s'agit pas simplement de mettre en place une meilleure coordination entre les « personnels ressources », mais de **redéfinir le rôle des acteurs du monde de la santé et de l'École**. Les **priorités du ministère** sont de se conformer à ses obligations réglementaires car la visite médicale de 6 ans n'est aujourd'hui assurée que pour 20 % des élèves, une détection précoce des difficultés et troubles psychologiques (...au risque de « pathologiser » le développement de l'enfant), la promotion de la santé.

Pour ce faire, la nécessité de **créer un poste de CT psychologue dans les académies et les départements** a été répétée. Malgré les derniers événements dramatiques survenus dans les collèges et les lycées, la Ministre a confirmé la priorité donnée au premier degré, **sans annonce de moyens supplémentaires**. Après un exposé sur la nécessité de ne pas culpabiliser les familles ni les enfants sur leurs habitudes alimentaires et de vie, dictées en grande partie par la précarité économique et sociale, une proposition de la Ministre vise à influencer sur les comportements individuels des enfants et des adolescent-es par le déploiement des **compétences psychosociales** !

Vers une réécriture des missions et des statuts?

Y. Neuder, le Ministre de la Santé a évoqué une **réforme des passages entre fonction publique hospitalière et École** qui pourrait aller jusqu'à la suppression des concours, un exercice à temps partagé et un décloisonnement permettant un redéploiement des personnels ! Sous prétexte de meilleure coordination, **100 postes** pourraient être prélevés pour assurer les fonctions de conseiller technique en santé mentale. Les Recteurs et les DASEN pourraient redéfinir les missions nationales des PsyEN en fonction de leur territoire.

L'objectif est bien d'appliquer cette réforme à moyens constants !

Aussi, à l'appel des syndicats de la FSU, soyons nombreux-ses à réagir et nous opposer à cette **maltraitance des métiers AS, infirmier-ères, PsyEN le 10 juin à Paris**.

Contre un prélèvement de 100 postes sur le terrain alors que plus de 1000 postes sont actuellement vacants ou occupés par des non titulaires, une réécriture des **missions à géométrie variable** selon les décisions des DASEN, un risque d'**encadrement des pratiques** via la pression de ces nouveaux CT, **aucune amélioration des conditions** et au contraire une aggravation via les conventions qui seront signées avec les ARS (agences régionales de santé).

Hommage militant

Jacky Derrier vient de nous quitter à l'âge de 81 ans.

Professeur d'histoire-géographie, Jacky fut un inlassable militant de défense et de promotion d'un service public de l'Éducation Nationale véritablement émancipateur des inégalités sociales. Ainsi, il ne cessa de rappeler, avec un enthousiasme parfois débordant, l'impérieuse nécessité du statut de la fonction publique, seul à même de garantir par principes fonctionnels, liberté pédagogique et qualifications disciplinaires, comme de favoriser, à terme, la valorisation collective de la rémunération des agent-e-s publics à la hauteur de leurs missions et de leur engagement. Longtemps membre de la section départementale, il fut avec Aline Mahous un pilier de la section SNES du lycée Jacques Monod de Lescar. Il était également animateur du courant de pensée *Unité et Action*, cherchant à fédérer les énergies pour servir concrètement, efficacement, dans le sens du progrès, les valeurs du service public et le statut de la Fonction publique.